

Aménagement et sécurisation du hameau de **Peymilou**



Présentation du Projet

L'avant-projet

L'aménagement et la sécurisation de la traversée de Peymilou constituent un projet structurant de l'équipe municipale.

Cet aménagement répond à un double objectif :

Renforcer la sécurité aux abords de l'école et des équipements publics ;

Améliorer le cadre de vie des riverains et des usagers, en proposant un espace public plus visible et plus agréable.

Avant la phase opérationnelle, une étude complète a été menée en collaboration avec :

- **Le Conseil Départemental de la Dordogne** ;
- **La Communauté d'Agglomération Bergeracoise** ;
- **L'Agence Technique Départementale 24**.



Les travaux se sont déroulés de mai à novembre 2025 et ont porté notamment sur la sécurisation des abords de l'école, le réaménagement de la traversée du hameau et l'amélioration du cadre de vie.

Une attention particulière a été portée à la planification des travaux, afin d'éviter au maximum de perturber les festivités locales.

Le projet

Le projet, pensé pour renforcer la sécurité et améliorer la qualité de vie dans ce hameau, s'articule autour de trois volets principaux : **la mobilité douce, la régulation des circulations, et la création d'espaces publics conviviaux.**



Un nouveau cheminement piéton relie désormais l'entrée du hameau à la route de Coite. Cet aménagement répond à un enjeu prioritaire : **sécuriser les déplacements quotidiens des riverains.** Il offre une circulation apaisée et continue, séparée de la voie routière, améliorant considérablement la sécurité et le confort des usagers.

Pour renforcer l'apaisement de la circulation sur **la voie désormais classée en agglomération, des feux tricolores intelligents dits « récompense » ont été installés.** Ce dispositif favorise une conduite plus responsable, améliore la sécurité et contribue à une traversée apaisée du hameau.



La parcelle située en face de l'école a été entièrement repensée pour devenir un lieu de vie intergénérationnel, composé de plusieurs zones :

Une aire de jeux ;

--

Un espace fitness en plein air ;

--

Un parcours piéton et cyclable ;

--

Un espace détente pour les pique-niques ;

--

Une intégration paysagère harmonieuse et propice à la diversité.

La maîtrise d'œuvre

La Société **Amplitude Paysage 24** s'est vu confier la conception, la coordination et le suivi du chantier.



Les entreprises

L'entreprise **Laurière** a assuré l'ensemble des travaux de voirie : création des cheminements, réaménagement de la chaussée, mise en sécurité des abords.



L'entreprise **Serra Paysage** est intervenue pour la création et la mise en valeur des espaces publics (aménagements paysagers).



L'entreprise **Expert Loisirs** a réalisé l'installation des équipements destinés à l'aire de jeux et de l'espace fitness.



La sous-traitance de la signalisation a été confiée à **Signalisation 24**.



Le Bureau de contrôle **Socotec** a assuré la mission CSPS (coordination sécurité protection de la santé).



Les financeurs

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce au soutien financier de plusieurs partenaires. Le montage financier associe l'État, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la ville de Prigonrieux.



102 987.50 €
de l' État (DETR)



2 250 € du
Département
(Amendes de
police)



13 000 €
de la CAF



223 762.50 €
de La Ville de
Prigonrieux

L'aire de jeux de PEYMILOU EST OUVERTE !



www.ville-prigonrieux.fr



mairie@ville-prigonrieux.fr



05 53 61 55 55